



Casson

Lettre d'informations Municipales

express



SPÉCIAL BUDGET

Un budget ambitieux pour 2021

Grâce à une gestion rigoureuse, l'équipe municipale assure la maîtrise du budget et des dépenses communales sans impacter la fiscalité directe. L'objectif est de répartir avec équité les finances afin que les services poursuivent leur développement, tout en mettant l'accent sur les dépenses d'investissement durant les 3 prochaines années.

Ainsi, la commune va s'engager dans un programme de dépenses d'investissement sans précédent, pour améliorer les infrastructures existantes et développer de nouveaux services. Ces investissements serviront notamment à poursuivre et finaliser les diverses études nécessaires au projet de salle polyvalente, à améliorer les équipements existants (extension de la maison médicale et du Relais Petite Enfance, rénovation d'une nouvelle classe de l'école Montgolfier, réfections de voirie ou rénovation des trottoirs), à améliorer le cadre de vie (fleurissement du centre bourg,

ouverture de chemins de randonnées, plantation de chênes, ...), à rencontrer les habitants (réunions de quartiers), ou encore à améliorer les outils de communication afin de favoriser l'échange...

Pour soutenir le plan d'investissement, évalué à près de 6M€ sur les 3 prochaines années, la commune va mobiliser ses partenaires extérieurs dans le cadre du plan de relance : État, région, département, communauté de communes. Plusieurs dispositifs publics ont été créés pour soutenir l'activité économique après la période de récession. La commune va ainsi bénéficier de ces nouveaux dispositifs de subvention pour en faire profiter la population cassonnaise.

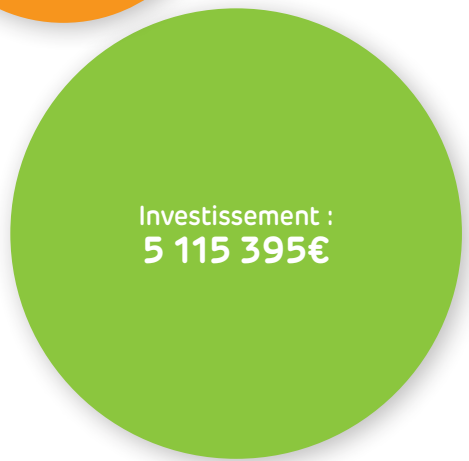
Par ailleurs, le faible endettement de la commune est un atout pour la mobilisation de nouveaux emprunts.

Qu'est-ce qu'un budget ?

- C'est un acte prévisionnel des recettes et des dépenses de l'exercice annuel,
- C'est un acte juridique d'autorisation donné par le Conseil Municipal, lors du vote, au Maire pour engager les dépenses et les recettes.

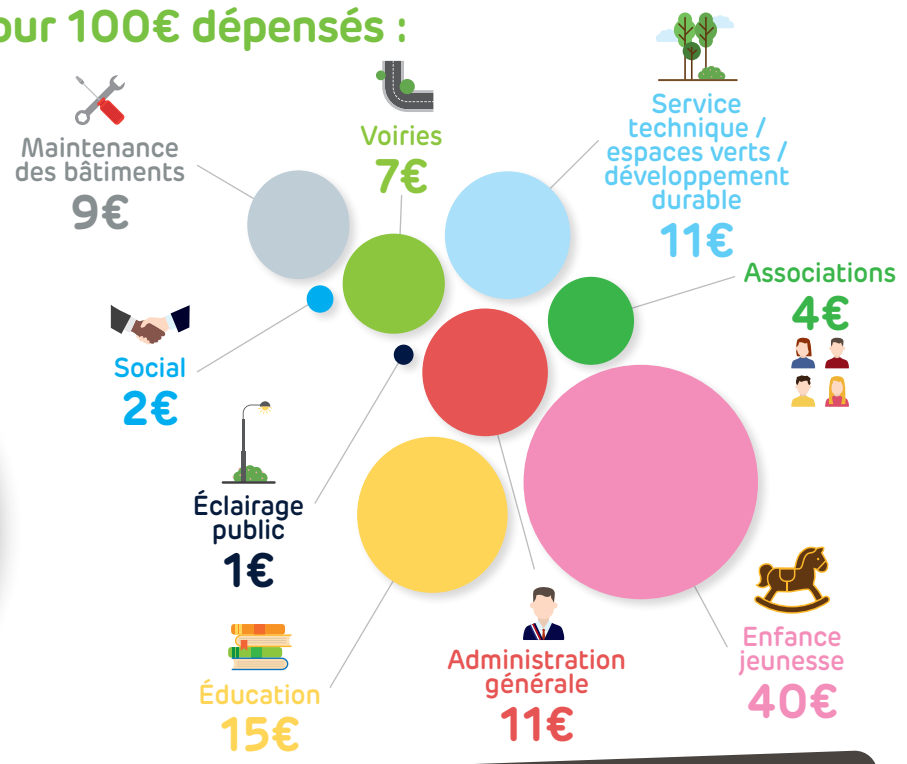
Pour 2021

7 541 685€



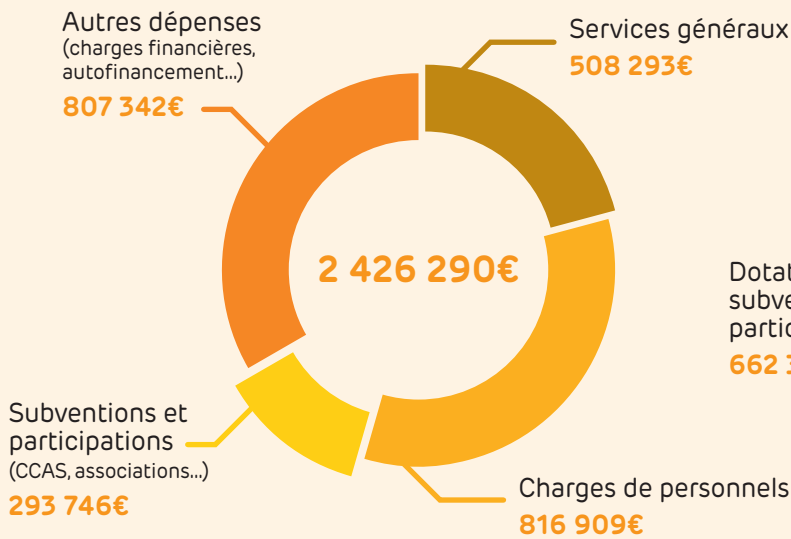
Comment se répartit le budget de fonctionnement de la commune ?

pour 100€ dépensés :

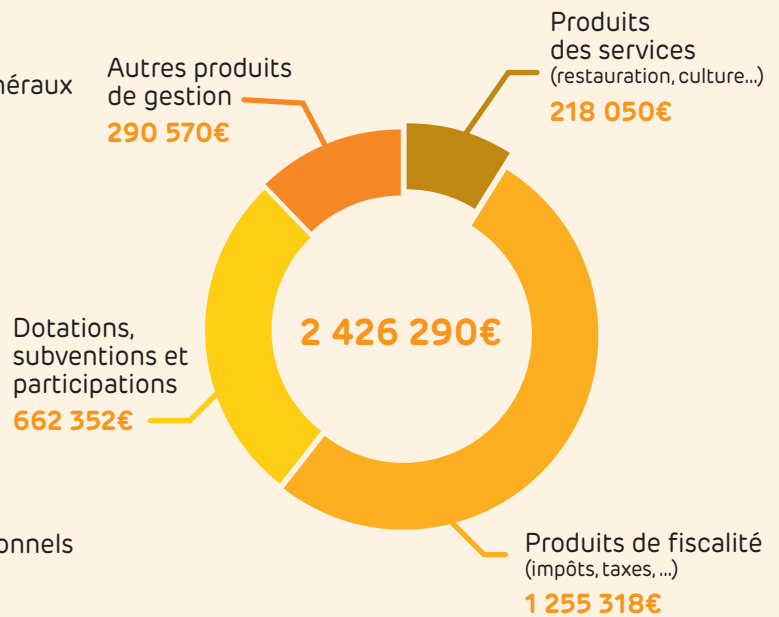


Le budget de fonctionnement

DÉPENSES



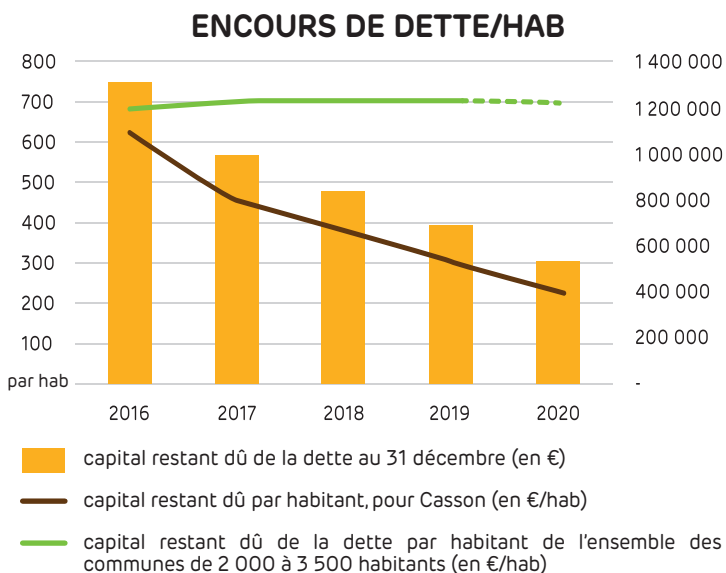
RECETTES



Le contenu de la section de fonctionnement en quelques chiffres

A - Chapitre des dépenses :

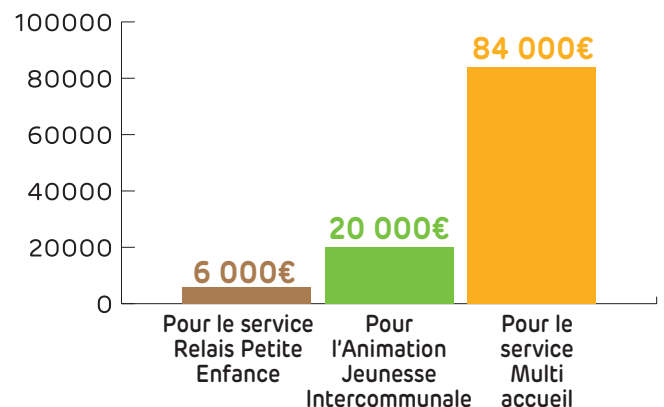
- Un taux d'endettement communal pour 2020 par habitant bien maîtrisé (encours de la dette) :



LE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS ET AUX STRUCTURES EXTERNES

Le montant des subventions aux associations s'élève en 2021 à 8 700€. Une enveloppe de 10 000€, en supplément aux subventions annuelles, a été décidée par les élus. Cette subvention exceptionnelle, dont les critères d'attribution sont en cours d'élaboration, sera versée aux associations en juillet 2021 au plus tard. L'objectif est d'aider les associations qui ont dû cesser leur activité durant la période de crise sanitaire.

Certains services publics sont exercés par des structures externes :



B - Chapitre des recettes :



- Mobilisation de dispositifs de subventions avec France relance mis en place pour relancer l'économie.
- En tout, plus de 8 dossiers de subventions ont été déposés, pour un montant total de 1,4M€ sollicité.

- Taxe foncière sur les propriétés bâties 2021 : un **montant inchangé** mais une répartition nouvelle suite à la suppression de la taxe d'habitation - Reversement de la part départementale aux communes. D'où un nouveau taux communal de 43,37% (part départementale de 15% reversée exceptionnellement en 2021 aux communes +28,37% de part communale).

Le budget d'investissement

DÉPENSES

Informatique

23 071€

Acquisition de bâtiments

300 000€

Participation citoyenne et Développement durable

18 760€

Autres dépenses (remboursement des emprunts,...)

177 102€

Éducation - enfance

39 380€

Environnement - Espaces verts

172 838€

Aménagement urbain (Voirie, équipements, éclairage public,...)

601 539€

Rénovation/Travaux de bâtiments

3 782 705€

5 115 395€

RECETTES

Taxes diverses perçues

288 474€

Produits financiers (autofinancement, réserves,...)

1 488 793€

5 115 395€

Emprunts et subventions

3 338 128€

Les projets majeurs du plan pluriannuel d'investissements 2021-2023



Opération cœur de bourg

Un budget de **600 000€** a été alloué en 2021 pour travailler sur une opération "cœur de bourg". Ce projet mixte consistera à :

- Rénover la Mairie : il est prévu une rénovation du bâtiment, un agrandissement et une mise en conformité de son accessibilité.
- Rénover la salle des mariages, et du conseil municipal.
- Étendre le bâtiment Croq' loisirs (restaurant scolaire, accueil périscolaire et accueil de loisirs) : création d'un nouveau réfectoire au restaurant scolaire et d'une autre salle d'activité périscolaire.



Salle polyvalente

Coût du projet : **2 000 000€**
Le projet se situera au Nord de la zone de loisirs des Ardillaux.



Fleurissement du bourg

Coût des projets : **173 000€**
Plusieurs projets sont prévus cette année (étude d'agencement de la place de l'église, aménagement des trottoirs de la rue du Château et de la rue de la Mairie).



Extension de l'ancien atelier municipal

Coût de l'opération : **29 000€**
Création d'un couloir de tir à la corde.



Rénovation résidence du Riault

Coût des travaux : **216 000€**



Bâtiment relais petite enfance

Coût du projet : **468 000€**



Étude et amélioration de la qualité de l'air intérieur des bâtiments communaux

Coût de l'opération : **5 000€**



Extension de la maison médicale

Coût du projet : **120 000€**
Création de plusieurs cellules supplémentaires au sein de la maison médicale.



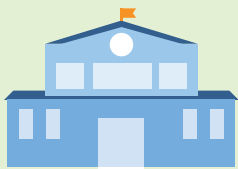
Protection des biens et des personnes

Coût estimé : **40 000€**
Étude de la mise en place de la vidéo protection sur la commune.



Réfections de voirie et de trottoirs

367 500€
Cette année, 93 000€ sont consacrés à l'amélioration des réseaux d'eaux pluviales.



Rénovation de l'école

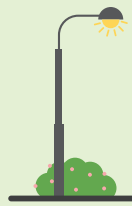
8 700€

de rénovation des classes de l'école Montgolfier.



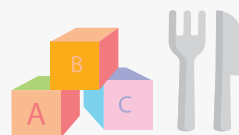
Ouvertures de chemins de randonnées et de liaisons douces

8 000€



Éclairage public

Coût des projets : **20 000€**



Maintenance du centre de loisirs et restaurant scolaire

Coût des investissements : **21 000€**
dont le remplacement du lave-vaisselle.



Enrichissement des outils de communication

Budget alloué : **9 760 €**

AGENDA

MAI

La fête de la libération prévue les 7, 8 et 9 mai a été annulée et reportée en 2022.

JUIN

20 & 27

Élections départementales et régionales

20

Tour cycliste d'Erdre et Gesvres
Départ et arrivée sur Casson

JUILLET

3

Forum des associations sur la place Montréal



COVID-19
CORONAVIRUS

Ces événements restent soumis aux évolutions des décisions gouvernementales et au contexte sanitaire.



Nous vous proposons d'être ASSESEUR OU SCRUTATEUR lors des prochaines élections locales

Élections départementales et régionales des
DIMANCHES 20 ET 27 JUIN 2021

ÉLECTIONS
DÉPARTEMENTALES
ET RÉGIONALES

2021

ÊTRE ASSESSEUR

(créneau de 2h30 entre 8h et 18h)

- ✓ Vérifier l'identité des électeurs
- ✓ Faire signer la liste d'émargement
- ✓ Tamponner la carte électorale

CONDITION

Être électeur de la commune

ÊTRE SCRUTATEUR

(après 18h)

- ✓ Participer aux opérations de dépouillement le soir
- ✓ Ouvrir les enveloppes
- ✓ Lire à haute voix le nom du candidat
- ✓ Comptabiliser le nombre de votes par candidat

INSCRIPTION

avant le lundi 7 juin
à l'accueil de la Mairie
02 40 77 62 46
contact@casson.fr



Mise à disposition de masque, visière et gel.